DECLARATION DE CONFORMITE A LA DIRECTIVE « MACHINE »

(Directive 89/392/CEE, Annexe II, Chapitre A)

LE FABRICANT : BLANCHARD SA
24 rue de Nantes
44680 CHEMERE – France

Déclare que la machine désignée ci-dessous :

TYPE : PolyPul Leo² MR⁴ᵀ Pro

N° DE SERIE : 99 Lo 1283

Est conforme aux déclarations de la Directive « Machines » (Directive 89/382/CEE), et aux Législations Nationales la Transportant.

Est également conforme aux dispositions des Directives Européennes suivantes :

Est également conforme aux dispositions des normes Européennes harmonisées suivantes :

EN 292-1 et EN 292-2 – Tableau 1,2,4,6.

Est également conforme aux Normes Nationales, Internationales, et aux Dispositions Techniques suivantes :

Fait à CHEMERE, le 27.05.99

Nom du Signataire : M.Philippe DUBOURG, Directeur Général

SIGNATURE